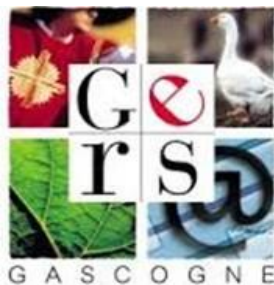


MERCI AUX ORGANISATEURS ET AUX PARTENAIRES POUR
DEVELOPPER LA PRATIQUE DE L'ATHLETISME
SUR LE DEPARTEMENT GERSOIS !!!



Ne pas jeter sur la voie publique.



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DU GERS DE CROSS COUNTRY

CHATEAU ISLE DE NOE



SAMEDI 6 JANVIER 2018
14H - 17H00



COURSES EVEIL A MASTER
INSCRIPTIONS GRATUITES 13H

RENSEIGNEMENTS : BÉATRICE PRUDHOMME 06.62.22.37.85 - AFC

Règlement du championnat départemental du Gers de cross-country 2018

Article 1

Le championnat départemental compte pour le classement national des clubs. Il se déroulera le samedi 06 janvier 2018 dans le parc du château de l'Isle de Noé (32).

Article 2

Les épreuves sont ouvertes aux licenciés FFA du Gers et hors Gers, aux titulaires du Pass'Running ou d'une licence UNSS, USEP, FSU, USGEL, sur présentation de la licence avec mention athlétisme et également aux non-licenciés sur présentation d'un certificat médical de moins d'un an comportant la mention « pas de contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ».

Article 3

Les athlètes licenciés hors FFA et non-licenciés seront classés hors concours.

Article 4

Tous les participants EA et PO recevront une médaille.

A partir de la catégorie Benjamin, le premier recevra une coupe, et une médaille sera attribuée aux trois premiers.

Pour les concurrents non-FFA, le premier recevra également une coupe.

Article 5

Un titre départemental sera attribué à la 1ère équipe fille et garçon de chaque catégorie à partir des benjamins. Ce classement s'effectuera sur les 4 premiers chez les hommes et sur les 3 premières chez les femmes (de chaque club) selon les règles FFA cross

Article 6

L'organisateur est assuré R.C. Les participants non-licenciés devront l'être également à titre individuel.

Article 7

Toute inscription se fera après avoir pris connaissance du présent règlement.

Article 8

L'organisateur se réserve la possibilité :

- d'annuler la manifestation en cas de force majeure.
- de regrouper des courses jusqu'à 1/2 heure avant le départ de celles-ci. En conséquence, les confirmations d'engagement seront clôturées 1h avant chaque course.

Article 9

L'inscription suppose l'acceptation aux organisateurs d'utiliser l'image et la silhouette des athlètes dans diverses publications dans le respect des dispositions légales en vigueur.

LES COURSES

Inscriptions et confirmations clôturées une heure avant chaque course

Horaires	Catégories	Distances	Courses
14h00	EAF - EAG	Course « aux bouchons »	
14h15	POF - POG	1450 m	2
14h30	BEF - BEM - MIF	2050 m	3
14h50	MIM - CAF	2900 m	4
15h15	Remise des récompenses (1 ^{ère} partie)		
	CAM - JUF	3800 m	5
15h45	ES - SE - VEF - JUM	4950 m	6
16h15	ES - SE - VEM	8350 m	7
17h00	Fin de la compétition		
17h15	Remise des récompenses (2 ^{ème} partie)		

PARCOURS CROSS DEPARTEMENTAL 2018

PO : Départ + ABCD AEFB CDA + Arrivée

BE M/F :
Départ + ABCD ABCD AEFB CGDA + Arrivée

MI M/F + CA F :
Départ + AEFB CDA EHFB CGI JDA + Arrivée

CA M/JU F :
Départ + AEHF BCGI JDA EHFB CGI JDA + Arrivée

JU M / ES F / SE F / VE F :
Départ + ABCD ABCGI JDA EHFB CGI JDA EHFB CGI JDA + Arrivée

ES / SE / VE M :
Départ + ABCD AEFB CD + 4X (AEHF BCGD) + Arrivée

